

La Revue Populaire

ABONNEMENT.

Canada et Etats-Unis:
 Un An: \$1.00, — Six Mois: - - - 50 cts
 Montréal et Etranger:
 Un An: \$1.50 - - Six Mois: - - - 75 cts

*Parait tous
 les mois*

POIRIER, BESSETTE & Cie,
 Éditeurs-Propriétaires,
 200., Boulv. St-Laurent, MONTREAL

La REVUE POPULAIRE est expédiée
 par la poste entre le 5 et le 12 de cha-
 que mois.

Tout renouvellement d'abonnement doit nous parvenir dans le mois même où il se termine. Nous ne garantissons pas l'envoi des numéros antérieurs.

Lendemain de Gloire

QUAND la convulsion européenne aura pris fin, quand les épées rentreront dans les fourreaux et les soldats survivants dans leurs foyers, il restera le compte à établir, compte terrible et dont le règlement réserve peut-être plus d'une surprise.

Il y aura aussi un autre compte à régler que celui qui se traduit en espèces sonnantes et trébuchantes et en lambeaux de territoire: il y aura la marque d'infamie à imposer d'une manière indélébile aux fronts qui ont été la cause du terrible conflit.

Alors que pour les Alliés, le lendemain des longs combats soutenus victorieusement pour le bon droit sera un lendemain glorieux où les récompenses viendront à ceux qui les auront si bien méritées, il faut que de justes sanctions soient la rançon des crimes abominables commis par les sauvages de Germanie.

Il ne faut pas qu'une sensiblerie hors de propos et ridicule vienne intercéder en faveur de ceux qui se sont mis d'eux-mêmes hors la loi, il ne faut pas que sous le fallacieux prétexte d'humanité et de civilisation on accorde à la bête domptée un pardon qu'elle ne saurait pas com-

prendre et dont elle profiterait pour tenter, un jour ou l'autre, un sursaut de révolte haineuse; il faut la justice pure et simple, c'est-à-dire l'application des lois qui ont été faites pour tout le monde et que, par faveur spéciale,—la seule — il faudra appliquer à des êtres qui n'ont pourtant plus rien d'humain.

Les noms sont connus de quantité d'officiers prussiens qui ont excité leurs troupes au pillage, à l'incendie, au vol et à d'ignobles atrocités.

Il en faut beaucoup moins pour mériter la peine capitale et cette peine devra être appliquée sans faiblesse. Dans le traité de paix, une clause devra spécifier la remise aux Alliés de tous ceux qui se sont conduits en assassins pour qu'ils soient récompensés selon leurs mérites.

Parmi eux, il en est deux surtout qui ne doivent pas échapper au lendemain qui les attend car ce sont les plus coupables: ce sont le Kaiser et son digne fils aîné.

Ces hommes ont assumé une lourde responsabilité; qu'ils en supportent les conséquences; ils sont directement coupables des crimes qu'ils ont permis et même ordonnés.

Ils ont fait tomber les mains innocentes d'enfants en bas âge, il est juste que leur tête coupable tombe à son tour.

Roger Francoeur.